Le Dernier Verrou

LA PAGE DE VENTE

« Qui garde les gardiens ? »

Cette phrase — *Quis custodiet ipsos custodes ?* — est de **Juvénal**, satiriste romain du Ier siècle. Il la posait à propos d'un mari qui demande à des gardes de surveiller la fidélité de son épouse : il faudrait des gardes pour surveiller les gardes. La question, pour les institutions politiques, est exactement la même.

Comment empêcher ceux qui détiennent le pouvoir d'effacer, de capter ou de neutraliser les institutions qui sont censées les contrôler ?

Cette question n'est pas un détail. C'est le **problème théorique central** des démocraties modernes. Et — fait remarquable — aucune démocratie au monde ne l'a vraiment résolu. Toutes ont mis en place des **mécanismes** (séparation des pouvoirs, *checks and balances*, indépendance des juges, presse libre) qui, **systématiquement**, s'érodent sur 20-50 ans.

Ce livre regarde ce problème en face — sans pessimisme désespéré, mais sans non plus la naïveté qui pense qu'on a résolu l'affaire en 1789 ou en 1789-and-some.

La séparation des pouvoirs — théorie versus réalité

Montesquieu, *De l'esprit des lois* (1748), pose le principe : pour éviter la tyrannie, il faut **séparer** les trois grandes fonctions de l'État (législative, exécutive, judiciaire) et faire en sorte qu'elles **se contrôlent mutuellement**.

James Madison, *The Federalist Papers* n° 10, 51 (1788), affine : il faut **multiplier les centres de pouvoir** (fédéralisme), créer des **chambres de représentation** différentes (Sénat / Représentants aux États-Unis), et institutionnaliser les *« checks and balances »*.

Magnifique en théorie. **En pratique**, voici ce qui se passe au fil des décennies :

Pouvoir exécutif et législatif : dans tous les régimes parlementaires (France, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne), l'exécutif **provient** de la majorité parlementaire. Le contrôle parlementaire de l'exécutif devient **fictif** — la majorité ne va pas censurer son propre gouvernement. Le contre-pouvoir réel est l'opposition, mais celle-ci n'a pas le pouvoir de bloquer — juste de critiquer.

Pouvoir judiciaire : **nommé** par l'exécutif (parfois avec ratification parlementaire). Les juges suprêmes (Conseil constitutionnel français, Cour constitutionnelle belge, Cour suprême américaine) sont des **nominations politiques**, souvent partisanes. Les magistrats du parquet sont, en France, hiérarchiquement **subordonnés** au garde des Sceaux — un membre de l'exécutif.

Cour des comptes / Inspection générale / contrôles internes : composées de hauts fonctionnaires formés dans les **mêmes écoles** que ceux qu'ils contrôlent (ENA en France, école de gestion en Belgique). Solidarité de corps. Et leurs rapports — souvent excellents — ne sont **pas** contraignants.

Autorités administratives indépendantes (AAI) : ARCEP, ARCOM, AMF, Banque de France, CNIL en France ; FSMA, BNB, Service de Médiation en Belgique. *« Indépendantes »* dans leur statut mais leurs présidents sont **nommés** par l'exécutif. Leur budget dépend du Parlement (donc de l'exécutif majoritaire). Et la **porte tournante** fait que beaucoup de leurs cadres viennent du secteur privé qu'ils sont censés réguler — et y retournent.

La presse — quatrième pouvoir, vraiment ?

La **presse** était théorisée comme contre-pouvoir depuis Burke (XVIII^{e} siècle). Au XXI^{e} siècle, en France comme en Belgique :

- **Concentration capitalistique** : 90 % de la presse française appartient à 10 milliardaires (Niel, Bolloré, Bouygues, Arnault, Drahi, Pinault, Pigasse, Kretinsky, Lagardère/Vivendi, Slim). En Belgique, la concentration est même plus forte (Roularta, Mediahuis, IPM, Rossel).
- **Dépendance publicitaire** : les annonceurs représentent 40-60 % du chiffre d'affaires des journaux. Les annonceurs sont des **grandes entreprises** dont les médias dépendent — et qu'ils ne critiqueront pas durement.
- **Subventions d'État** : la presse française est massivement subventionnée (aides au pluralisme, exonérations TVA, AFP financée). Cela crée une **dépendance** à un État qu'on est censé contre-pouvoir.
- **Auto-censure et conformisme** : pas de censure formelle, mais une **prudence éditoriale** qui s'installe. Les journalistes qui dérangent sont marginalisés, pas licenciés.

La presse comme **contre-pouvoir réel** existe encore — mais elle s'exprime dans la **presse de niche** (Le Canard enchaîné, Mediapart, Politico Europe, Apache.be, Le Vif…), pas dans la presse mainstream.

Les contre-pouvoirs émergents (et leurs limites)

Les lanceurs d'alerte : Snowden, Manning, Assange. **Effets réels** sur la conscience publique (NSA, guerres irakienne et afghane, diplomatie américaine). Mais **prix personnel** énorme — exil, prison, persécution. Et système qui s'est doté de **lois anti-lanceurs d'alerte** (loi américaine de 1917 Espionage Act ressortie pour Assange).

ONG internationales : Amnesty, Human Rights Watch, Transparency International. Productions de **rapports** souvent excellents. Mais **dépendance financière** à des fondations (Soros, Gates, gouvernements) — et donc **biais structurel** sur certains sujets.

Réseaux sociaux : avantage de **décentralisation** — n'importe qui peut publier. Inconvénient : **dépendance** aux plateformes (Twitter/X, Facebook, YouTube) qui sont **propriétés privées américaines** et qui modèrent selon leurs critères, parfois opaques. Les phénomènes Trump-bannis-de-Twitter ou compte-suspendu-sur-Facebook montrent que la liberté d'expression dépend désormais des **conditions générales d'utilisation** d'une entreprise privée.

Cours européennes (CEDH, CJUE) : contre-pouvoir réel sur les droits fondamentaux. Mais sujettes à leurs propres logiques institutionnelles, et à l'érosion des États qui peuvent ignorer leurs décisions (Royaume-Uni post-Brexit, Hongrie, Pologne).

Référendum d'initiative populaire (Suisse, Italie, certains États américains) : **contre-pouvoir vraiment populaire**, qui peut renverser des décisions parlementaires. La Suisse en a fait un usage stabilisé. La France et la Belgique ne l'ont pas — c'est l'un des manques structurels majeurs de leurs démocraties.

Le modèle suisse — le plus avancé en pratique

La **Suisse** dispose du système le plus poussé au monde de contre-pouvoirs populaires :

- **Initiative populaire** : 100 000 signatures suffisent pour proposer une modification constitutionnelle au vote populaire.
- **Référendum facultatif** : 50 000 signatures suffisent pour faire passer au peuple une loi adoptée par le Parlement.
- **Pluralisme exécutif** : le gouvernement (Conseil fédéral) est composé de **7 ministres** issus des grands partis selon une formule magique — pas une majorité dictant.
- **Pluralisme cantonal** : 26 cantons largement autonomes — résistance à la centralisation.

Le système suisse n'est **pas parfait** — initiative populaire parfois sur des sujets démagogiques, biais en faveur des status quo. Mais il **fonctionne** : les Suisses considèrent leur système comme **leur** chose, pas comme imposée d'en haut.

Ce livre détaille comment des **éléments du modèle suisse** pourraient être adaptés en France et Belgique. Sans copier-coller — adaptation culturelle nécessaire.

Ce que ce livre vous apporte

Une analyse théorique du problème du contre-pouvoir depuis Juvénal, Montesquieu, Madison, Tocqueville, Hayek, Foucault.

Un diagnostic empirique de l'érosion des contre-pouvoirs dans les démocraties contemporaines (France et Belgique notamment).

Une revue des contre-pouvoirs émergents — leurs réussites, leurs limites, leurs vulnérabilités.

Une étude de cas sur le modèle suisse, et sur les transpositions possibles.

Une proposition : faut-il rouvrir la question constitutionnelle ? Quels mécanismes mettre en place ? Sans réponse univoque — mais avec des **pistes** documentées.

Un auteur qui pose la question, pas qui prétend la résoudre

Jacques Renard ne propose pas une utopie. Il propose le **diagnostic** d'un problème théorique majeur, dont la philosophie politique débat depuis 2000 ans sans solution définitive. Ce livre vous outille pour **réfléchir vous-même** — pas pour vous donner la réponse.

Sa singularité : il lie la **tradition théorique** (philosophie politique classique) et l'**analyse empirique** des institutions actuelles, en français accessible, depuis une perspective européenne.

À qui s'adresse ce livre

- À toute personne préoccupée par l'**érosion démocratique** observée en Europe et aux États-Unis.
- Aux **citoyens engagés** dans la vie associative, politique, syndicale.
- Aux **étudiants** en sciences politiques, droit constitutionnel, philosophie politique.
- Aux **lecteurs** des autres tomes des *Rouages* qui veulent approfondir la question institutionnelle.

Format et caractéristiques

- **215 pages** — format trade 6×9 et A5
- **13,00 €** broché — 10,00 € EPUB
- **Bibliographie** de 80+ références (Montesquieu, Madison, Tocqueville, Foucault, Rosanvallon, Hayek, Constant)

Le contre-pouvoir n'a jamais été acquis une fois pour toutes.
Il est reconquis — ou perdu — à chaque génération.
La nôtre doit s'en occuper.